



Le Groupement d'Intérêt Scientifique sur les Sols

Le Groupement d'intérêt scientifique sur les sols, le Gis Sol, a été créé en mars 2001 afin de doter la France d'un système d'information sur les sols et sur l'évolution de leurs qualités, pour répondre aux demandes des pouvoirs publics et de la société.

Dans ce contexte, le Gis Sol organise la concertation et la coordination entre ses membres pour concevoir et orienter les actions d'inventaire géographique des sols, de suivi opérationnel de leurs qualités, de création, de gestion et de valorisation des informations sur les sols de France.

Le Groupement d'Intérêt Scientifique sur les Sols regroupe :

- le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire ;
- le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement ;
- l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie ;
- l'Institut National de la Recherche Agronomique ;
- l'Institut de Recherche pour le Développement ;
- l'Inventaire Forestier National.

Les travaux du Gis Sol sont conduits autour de trois grands programmes complémentaires : l'Inventaire, Gestion et Conservation des Sols (IGCS) ; le Réseau de Mesures de la Qualité des Sols (RMQS) et la Base de Données des Analyses de Terre (BDAT).





Les programmes du Gis Sol

Le programme d'Inventaire, Gestion et Conservation des Sols (IGCS)

Il a pour but d'inventorier et de produire une cartographie informatisée multi-échelle des sols du territoire. Ce programme se décline à trois niveaux d'échelles : les Référentiels Régionaux Pédologiques à 1/250 000, le programme Connaissance Pédologique de la France aux échelles moyennes (1/100 000 et 1/50 000) et les Secteurs de Référence aux échelles détaillées (1/10 000). Fin 2010, les levés cartographiques des Référentiels Régionaux Pédologiques étaient achevés pour 28 départements de la métropole, la bande littorale guyanaise et une partie des Antilles. Les bases de données géographiques du programme IGCS sont utilisées comme outils d'aide à la décision et à la planification à des échelles variées et dans le cadre de thèmes multiples : agriculture, foresterie, qualité des eaux, émissions de gaz à effet de serre, aménagement, etc.

Le programme Réseau de Mesure de la Qualité des Sols (RMQS)

Il repose sur l'installation et l'observation, à pas de temps réguliers (tous les 10-12 ans), de près de 2 200 sites de suivi. Ils sont implantés sur des placettes géo-référencées et régulièrement réparties, selon une maille carrée de 16 km de côté. L'ensemble du territoire métropolitain et des Antilles françaises a ainsi été couvert en dix ans. Les premiers résultats permettent de qualifier la fertilité des sols français et d'estimer leur stock de carbone en lien avec l'atténuation du changement climatique. Les cartographies réalisées mettent également en exergue les zones naturellement riches en éléments en traces et celles où des contaminations diffuses d'origine anthropique sont suspectées. Ce programme alimente également de nombreuses autres études, comme par exemple celles de la contamination des sols par des polluants organiques persistants, ou encore par les bactéries pathogènes de l'Homme, et le rôle des sols dans les flux de gaz à effet de serre. Pour cela, il s'appuie sur le conservatoire national d'échantillons de sols créé à partir des prélèvements du RMQS.

Le programme de la Base de Données des Analyses de Terre (BDAT)

Il permet de collecter pour la France métropolitaine les résultats d'analyses effectuées pour des agriculteurs auprès de laboratoires d'analyses de terre agréés par le ministère en charge de l'agriculture. Il est informatisé et normalisé. La diffusion des résultats est publique et assurée via un serveur web de cartographie interactive. Ce programme regroupe aujourd'hui plus de 15 millions de résultats d'analyses. Leur répartition spatiale est relativement homogène dans les principales régions agricoles françaises. **Un programme spécifique dédié à la collecte des analyses en éléments traces métalliques (la BD ETM)** préalablement aux épandages de boues de stations d'épuration a également été mis en place. Ces programmes apportent une vision spatiale et temporelle de la répartition et de l'évolution d'un certain nombre de paramètres des horizons de surface des sols agricoles de France.